

**COMPTE RENDU PARTIEL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2018**

L'an 2018, le 9 JUILLET à 19 heures s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

**Etaient Présents** : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Jérôme NALYWAJKO, Nathalie RIETH, Jacques DUFOURNIER, Micheline LINGER, Nicole BOURGOIN, Stéphane MAROIS, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Christophe DESCHAMPS, Fabrice AUFFRET, Katia COURTOIS.

**Pouvoir** : Eric MAINARDI a donné pouvoir à Christophe DESCHAMPS.

**Absent excusé** : Rémi JAVOY

**Secrétaire de séance** : Micheline LINGER

\*\*\*\*\*

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 JUIN 2018.

**2018/31 – Fourrière animale**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- de verser la subvention de 255,75 €,
- d'accepter la poursuite de la délégation auprès de la fourrière animale de Mr Romuald Genty (titulaire) et de Mme Martine Baudoin (suppléante).

**2018/32 – Tableau des effectifs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de créer :

- un emploi d'Atsem principal de 2<sup>ème</sup> classe à 34/35<sup>ème</sup>
- un emploi d'adjoint d'animation à 20/35<sup>ème</sup> sur les fonctions d'animateur périscolaire, contractuel du 03/09/18 au 05/07/19,
  - un poste d'adjoint d'animation titulaire à 32/35<sup>ème</sup>
  - un emploi d'adjoint d'animation à 14/35<sup>ème</sup> sur les fonctions d'animateur périscolaire, stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018,
- un emploi d'adjoint d'animation contractuel pour animation TAP de 15h15 à 16h35, les jeudis pendant 36 semaines scolaires du 03/09/18 au 05/07/19,
- un emploi d'adjoint d'animation contractuel pour animation TAP de 15h15 à 16h35, les lundis, mardis et jeudis du 03/09/18 au 21/12/2018 en dehors de la période des vacances scolaires.

- **DÉCIDE** de supprimer :

- un emploi d'adjoint d'animation titulaire à 28/35<sup>ème</sup>
- un emploi d'adjoint d'animation contractuel à 11/35<sup>ème</sup>
- un emploi d'adjoint d'animation contractuel à 22/35<sup>ème</sup>
- un emploi d'Atsem principal de 2<sup>ème</sup> classe titulaire à temps complet

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs de la commune joint en annexe.

- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Fait à Mézières lez Cléry, le 17 JUILLET 2018

La secrétaire de séance,

Le Maire  
Danielle COROLEUR